

1. *Débitrice:* **Keraceram Sàrl**, Route de Chantemerle 58,  
**1763 Granges-Paccot**
2. *Déclaration de faillite:* 08.10.2007
3. *Suspension de faillite:* 29.10.2007
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 03.12.2007
5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

*Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.*

6. *Remarques:* Exécution de tous travaux dans le domaine de la construction ainsi que toutes transactions commerciales en matière de fournitures pour le bâtiment, ainsi que toutes opérations financières, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet, ou de nature à en faciliter la réalisation ou l'extension et conclure tous contrats propres à développer son but tant en Suisse qu'à l'étranger. (réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut  
1700 Fribourg

(00267921)